

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE NAVAILLES-ANGOS

### SÉANCE DU 26 OCTOBRE 2020

Le vingt-six octobre deux mille vingt à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de NAVAILLES-ANGOS, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Mme Jeannine LAVIE-HOURCADE, Maire de la Commune, Présidente du CCAS.

**Étaient présents** : Mmes et MM. ALGANS Elisabeth, CASSOU Jean-Louis, HAU Evelyne, HAU-LESTOUQUET Sandra, HUNAULT Francis, JOANTAUZY Anne-Marie, LAVIE HOURCADE Jeannine, LOUSTAU Claudine, MIURA Céline, et PELLIN Geneviève.

**Absent(s) excusé(s)** : Mme CAZENAVE Sylvie

**Secrétaire de séance** : M. HUNAULT Francis.

Vu le Président pour convocation le 21 octobre 2020 et affichage des délibérations le 27 octobre 2020

La séance est ouverte à 18h33.

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 MARS 2020

Le procès-verbal de la séance du 4 mars 2020 est approuvé à l'unanimité.

### INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération N°2020-10-26-01

Transmise en Préfecture le 27 octobre 2020

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme LAVIE-HOURCADE Jeannine, Présidente du Centre Communal d'Action Sociale qui après appel nominal, a déclaré installer Mesdames et Messieurs ALGANS Elisabeth, CASSOU Jean-Louis, CAZENAVE Sylvie, HAU Evelyne, HAU-LESTOUQUET Sandra, HUNAULT Francis, JOANTAUZY Anne-Marie, LAVIE HOURCADE Jeannine, LOUSTAU Claudine, MIURA Céline, et PELLIN Geneviève, dans leurs fonctions de membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de NAVAILLES-ANGOS.

### DÉTERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENT(S)

Le Président expose au conseil d'administration qu'il doit, dès sa constitution, élire en son sein un ou plusieurs Vice-Présidents, étant précisé que la Présidence du Centre Communal d'Action Sociale est assurée par le Maire de la Commune.

Il invite en conséquence ses collègues à se prononcer sur le nombre de Vice-Présidents à élire.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de Navailles-Angos :

**FIXE à un** le nombre de Vice-Présidents à élire.

### ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT

Le Président du Centre Communal d'Action Sociale invite les candidats au poste de Vice-Président à se déclarer.

Est candidate : Mme MIURA Céline.

Le conseil d'administration procède à l'élection du vice-président au scrutin secret.

Est élue vice-présidente : Mme MIURA Céline

### EXAMEN D'UNE DEMANDE D'AIDE SOCIALE

Délibération N°2020-10-26-02

## Transmise en Préfecture le 27 octobre 2020

Madame la Présidente saisit le CCAS pour examiner une demande d'aide sociale transmise par une famille de l'école de Navailles-Angos.

Appelé à se prononcer et après en avoir longuement délibérer, le Conseil d'administration, à l'unanimité :

**APPROUVE** l'octroi d'une aide sociale de 200 € tel que demandé dans le dossier présenté par la famille.

### DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Délibération N°2020-10-26-03

Transmise en Préfecture le 27 octobre 2020

Madame la Présidente indique que puisque la demande d'aide sociale précédente a été acceptée, des ajustements budgétaires sont nécessaires afin de pouvoir traiter cette demande.

De plus, en vue de se préparer au changement de nomenclature comptable, le Trésorier a demandé à ce que les reports d'excédent de l'année précédente soient exacts au centime près, et non plus arrondi à l'euro.

Oùï l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

**APPROUVE** la décision modificative n°1 suivante :

#### Section de fonctionnement :

##### Dépenses :

|                                    |   |          |
|------------------------------------|---|----------|
| 6247 – Transports collectifs ..... | - | 200.00 € |
| 6561 – Secours d'urgence .....     | + | 200.00 € |

##### Recettes :

|                                                    |   |        |
|----------------------------------------------------|---|--------|
| 002 – Excédent de fonctionnement reporté .....     | - | 0.19 € |
| 7474 – Dotations et participations : Commune ..... | + | 0.19 € |

### QUESTIONS DIVERSES

- La Présidente s'interroge sur la livraison de colis aux Aînés pendant les fêtes de fin d'année.
- La tenue du repas des Aînés est probablement remise en cause, suivant l'évolution de la situation sanitaire.
- Les membres non élus du CCAS se présentent à l'Assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

---